



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 juin 2016 à 9 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Marie-Claude Thibeault, greffier adjoint ainsi que Luc Bard, Ronald Bilodeau, Jean Boileau, Gilles Desjardins, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marco Lalonde et Marc Phaneuf.

CP20160621-P1

BILAN DES OPÉRATIONS HIVERNALES – SAISON 2015-2016

9 h – Monsieur Marco Lalonde, accompagné de messieurs André Turgeon et Ronald Bilodeau, présente, dans un premier temps, le contexte des opérations hivernales de déneigement pour les années 2008 à 2016, l'évolution des précipitations de 2010 à 2016, les niveaux de services pour le déblaiement de la neige, le déglçage et le soufflage de la neige et les niveaux de priorités de déneigement des trottoirs.

Monsieur le conseiller Richard M. Bégin prend son siège.

Monsieur le conseiller Marc Carrière prend son siège.

Dans un deuxième temps, le bilan des opérations hivernales de déneigement pour la saison 2015-2016 et l'analyse des tempêtes du 29 décembre 2015 et du 16 février 2016 sont abordés.

Madame la conseillère Josée Lacasse et monsieur le conseiller Martin Lajeunesse prennent leur siège.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 30.

Reprise du comité plénier public à 10 h 45.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et monsieur le conseiller Martin Lajeunesse ont quitté leur siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-TP-2016-002

Enjeu :

Certains équipements ne sont pas efficaces lors de précipitations majeures.

Recommandation :

Lors des remplacements d'équipements à trottoirs, ajouter et bonifier l'équipement de soufflage à trottoirs et financer les coûts de 1 708 000 \$ à partir des soldes disponibles au PTI d'acquisition de véhicules et équipements (2009-2015), du PTI 2016, du PTI 2017 et du PTI rattrapage.

Mettre en place cette recommandation en deux phases : partiellement pour l'hiver 2016-2017 et compléter pour l'hiver 2017-2018.

La recommandation **CP-TP-2016-002** est acceptée à l'unanimité.

CP-TP-2016-003

Enjeu :

Certains équipements de soufflage de rues ont dû être retirés selon la réglementation de la Société de l'assurance automobile du Québec et n'ont pas pu être remplacés à temps pour l'hiver 2015-2016.

Recommandation :

Remplacer les trois souffleurs non conformes et financer les coûts de 310 000 \$ à partir des soldes disponibles au PTI d'acquisition des véhicules et équipements (2009-2015) et mettre en place pour l'hiver 2016-2017.

La recommandation **CP-TP-2016-003** est acceptée à l'unanimité.

CP-TP-2016-004

Enjeu :

Les ressources pour le soufflage sont les mêmes que celles du déglacage et du déblaiement des rues et trottoirs et la Ville est à risque lors de situations difficiles et extrêmes.

Recommandation :

En support aux opérations régulières faites en régie, mettre en place un contrat de soufflage de rues et verser un montant forfaitaire à l'entrepreneur afin d'assurer sa disponibilité, et ce, à même l'enveloppe budgétaire de 100 000 \$ établie pour le déblaiement des trottoirs en 2014. Au besoin, puiser dans la réserve de déneigement, advenant un hiver difficile. Ceci, afin de :

- réduire le risque d'engorgement des opérations de soufflage en cas de situation difficile ou extrême ou d'une succession d'événements de neige;
- permettre un retour aux parcours prioritaires le long des sections de rues névralgiques;
- permettre aux équipes actuelles de poursuivre les autres opérations;
- respecter le temps de soufflage global actuellement estimé à 27 jours sans interruption.

Un tour de table est fait sur cette recommandation.

POUR

M^{me} Josée Lacasse
 M. Mike Duggan
 M^{me} Mireille Apollon
 M^{me} Denise Laferrière
 M. Cédric Tessier
 M. Denis Tassé
 M^{me} Myriam Nadeau
 M. Gilles Carpentier
 M. Jean Lessard
 M. Daniel Champagne

CONTRE

M. Richard M. Bégin
 M. Maxime Tremblay
 M. Jocelyn Blondin
 M^{me} Louise Boudrias
 M^{me} Sylvie Goneau
 M. Jean-François LeBlanc
 M. Marc Carrière

ABSENTS

M. Martin Lajeunesse
 M. Maxime Pedneaud-Jobin

La recommandation **CP-TP-2016-004** est acceptée à la majorité.

CP-TP-2016-005**Enjeu :**

Politique de déneigement à revoir en fonction des ressources disponibles, selon les priorités et le type de situation.

Recommandation :

Conditionnellement à la bonification des équipements de soufflage à trottoirs et après avoir effectué le processus d'amélioration continue pour les trottoirs, pour les hivers 2016-2017 et 2017-2018, entériner le temps de déneigement des trottoirs et intégrer un niveau de service, selon les priorisations suivantes :

Situations courantes	Situations difficiles (30 à 45 cm)	Situations extrêmes (plus de 45 cm)
P1 : 24 heures	P1 : 24 heures	P1 : 24 heures
P2 : 24 heures	P2 : 3 jours	P2 : 5 jours
P3 : 24 heures	P3 : 5 jours	P3 7 jours

Proposition de retrait :

Proposé par monsieur le conseiller Jean Lessard
 Appuyé par madame la conseillère Louise Boudrias

De retirer la recommandation **CP-TP-2016-005** afin qu'elle soit évaluée par le Comité de déneigement.

Le proposeur et l'appuyeur de cette proposition de retrait retirent leur proposition.

Monsieur le maire Maxime Pendeaud-Jobin reprend son siège.

Un tour de table est fait sur cette recommandation.

POUR	CONTRE	ABSENT
M ^{me} Josée Lacasse	M. Jocelyn Blondin	M. Martin Lajeunesse
M. Mike Duggan	M ^{me} Mireille Apollon	
M. Richard M. Bégin	M ^{me} Louise Boudrias	
M. Maxime Tremblay	M. Cédric Tessier	
M ^{me} Denise Laferrière	M ^{me} Myriam Nadeau	
M. Denis Tassé	M. Gilles Carpentier	
	M ^{me} Sylvie Goneau	
	M. Jean-François LeBlanc	
	M. Jean Lessard	
	M. Marc Carrière	
	M. Daniel Champagne	
	M. Maxime Pedneaud-Jobin	

La recommandation **CP-TP-2016-005** est rejetée à la majorité.

Mandat est donné au Comité de déneigement qui sera accompagné du coordonnateur du transport actif, pour revoir le niveau de services pour le déneigement des trottoirs et d'en évaluer les coûts en vue des travaux sur le budget 2017-2018.

Pour la saison 2016-2017, le statu quo est maintenu.

Demande est faite pour qu'une présentation soit faite dans le cadre d'un comité plénier à l'automne.

De plus, une réflexion globale devra être faite sur le transport actif.

CP20160621-P2

ENTENTE ENTRE LA VILLE, L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS ET LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

10 h 45 – Cet item est reporté au caucus préparatoire du 5 juillet 2016.

Fin du comité plénier public à 10 h 45.